



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

EKHF Eidgenössische Kommission für höhere Fachschulen
CFES Commission fédérale des écoles supérieures
CFSSS Commissione federale delle scuole specializzate superiori

Rapport annuel 2017

1. Tâches de la commission

L'ordonnance du 11 mars 2015 du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES) a été appliquée jusqu'au 31 octobre 2017; elle réglementait les tâches et la composition de la Commission fédérale des écoles supérieures (CFES) aux articles 20 et 21. Durant l'année 2017 cependant, de nouvelles bases légales pour le travail de la CFES ont vu le jour: l'OMC ES révisée, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2017, énumère désormais les tâches de la CFES aux articles 8 et 19 à 21 et l'ordonnance sur la formation professionnelle révisée réglemente la mission et l'organisation de la CFES à l'art. 28a depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les tâches de la CFES restent les suivantes: la commission évalue, à l'intention du SEFRI, les plans d'études cadres ainsi que les demandes de reconnaissance fédérale de filières de formation et d'études postdiplômes.

2. Composition de la commission

Comme le prévoient les bases légales, la CFES est composée de 15 représentants des organisations de branches, des écoles, des cantons et de la Confédération; les régions linguistiques et les sexes doivent y être représentés équitablement.

Fin 2017, les membres de la commission sont énumérés dans l'annexe du présent rapport. Au cours de l'année sous revue, Michel Ernest Vinzens (Société suisse des employés de commerce) a rejoint la commission suite à la démission de l'ancien président de la CFES, Peter Petrin. A la fin de l'année 2017, les membres ci-après ont quitté la commission: Martin Michel (CDIP) et Kurt Graf (Association des écoles supérieures d'économie, HFW.CH), car ils sont arrivés au terme de leur mandat. La commission déplore le départ de ces membres de longue date qui ont marqué les travaux menés au sein de la CFES par leur enthousiasme, leur expertise et leurs débats constructifs, et les remercie chaleureusement pour leur engagement.

3. Thèmes clés

Dans le cadre de ses compétences, la CFES s'est principalement occupée de l'expertise de plans d'études cadres, du suivi de procédures de reconnaissance de filières de formation et d'études postdiplômes ainsi que de la formulation de recommandations de reconnaissance à l'intention du SEFRI. Les membres de la commission ont désigné des experts, ont assisté à des séances de lancement de nouvelles procédures de reconnaissance, ont examiné les rapports intermédiaires et ont évalué les rapports finaux des équipes d'experts. Ces démarches ont soulevé des questions fondamentales et ont permis d'exprimer certaines exigences importantes concernant le travail des experts et de les leur communiquer.

Même s'il n'a pas été fait appel à la CFES, qui est un organe consultatif de la Confédération, lors de la procédure de consultation qui a suivi la révision de l'OCM ES, la structure de cette ordonnance a souvent été discutée lors des séances de la commission.

En outre, la commission a introduit différentes mesures visant à améliorer la clarté du traitement d'un grand nombre de procédures, dont certaines sont très complexes, et à optimiser la documentation des précédents et des décisions de principe.

4. Approbation des plans d'études cadres ES

Au cours de l'année sous revue, la CFES a recommandé au SEFRI de reconnaître la nouvelle version du plan d'études cadre Analyses biomédicales TAB.

5. Procédures de reconnaissance pour les filières de formation et les études postdiplômes

La CFES recommande l'ouverture de procédures de reconnaissance, examine les rapports intermédiaires des experts et, sur la base des rapports finaux, soumet au SEFRI des recommandations relatives aux procédures de reconnaissance (reconnaissance sans réserve, reconnaissance avec réserve, non-reconnaissance). Le tableau suivant indique le nombre de procédures traitées dans les différentes phases au cours de l'année sous revue:

	Filières de formation	Etudes postdiplômes	Total
Recommandations d'ouverture de procédures	35	8	43
Rapports intermédiaires	58	4	62
Rapports finaux (recommandations à l'intention du SEFRI)	29	8	37

6. Conférence ES (C – ES)

Afin de maintenir l'échange d'informations entre la CFES et la C – ES, la présidente et le vice-président de la CFES ont assisté à plusieurs séances et à l'Assemblée générale de la C – ES.

7. Séances

Quatre séances de la CFES ont eu lieu au cours de l'année sous revue. En moyenne, 13 des 15 membres étaient présents. Les procès-verbaux des séances sont publiés sur le site du SEFRI.

Berne, le 15 décembre 2017



Miriam Shergold
Présidente de la CFES

Annexe

Membres de la CFES 2016-2019 (état au 1^{er} décembre 2017)

Nom	Prénom	Représentant de
Béguelin	Philippe	Conférence ES Technique
del Torso Merlini	Manuela	CDIP Suisse. Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Fritzsche	Jürg	Conférence des directeurs des écoles d'arts appliqués Suisse – swiss design schools
Gassmann	Geneviève	Fenaco
Graf	Kurt	Association suisse des écoles supérieures d'économie, HFW.CH
Michel	Martin	CDIP Suisse. Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Nobs	Ramona	SEFRI
Pottier	Claude	CDIP Suisse. Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Preckel	Daniel	CDIP Suisse. Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Shergold (présidente)	Miriam	Hotel & Gastro <i>formation</i>
Stoll	Roland	Swissmechanic
Vinzens	Michel Ernest	Société suisse des employés de commerce
Wipf Stengele	Hanni	Association suisse des centres de formation santé-social (ASCFS)
Wittwer	Petra	OdaSanté
Zimmerli Huber	Franziska	SAVOIRSOCIAL
Achour	Evelyne	SEFRI – secrétariat CFES